

— TRIBUNE D'INFORMATION MUNICIPALE —

BREIL-SUR-ROYA

LIBRE - PIÈNE - LA GIANDOLA



Ville de
Breil sur Roya

N° 3 - HIVER 2023

◀ CLOCHER RÉNOVÉ DE
L'ÉGLISE SAINT MICHEL
DE LIBRE

ÉDITO

Chers amis de Breil-sur-Roya, Libre, Piène, La Giandola,

Que de chemin parcouru depuis ce 3 octobre 2020 où nous découvrons notre commune dévastée ! Je veux exprimer mon infinie reconnaissance aux agents de la Mairie, du CCAS et aux élus qui m'entourent, à tous les acteurs qui prennent part à la reconstruction, à tous ceux qui nous apportent leur solidarité, à tous les habitants qui sont attachés à notre territoire.

Nous avons fait en 2022 un grand pas vers le retour à la normale mais nous voulons aller plus loin. Nous agissons au quotidien pour que notre commune soit encore plus belle, encore plus attractive, encore plus dynamique sur le plan économique, encore plus vivante. Nous agissons en associant le plus étroitement possible les citoyens et en œuvrant de concert avec les autres Communes de la Roya.

Après deux ans tout entiers tournés vers la reconstruction, 2023 sera l'année où nous relancerons les projets retardés du fait de la catastrophe, où nous lancerons tous les projets de développement, où nous dessinerons le nouveau visage de Breil-sur-Roya.

Nous avons toutes les raisons de croire en l'avenir !

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, une très belle année 2023 placée sous le signe du renouveau et de l'espoir.

Sébastien OLHARAN

Maire de Breil-sur-Roya

Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Conformément aux engagements pris par la Municipalité, la participation citoyenne a rythmé toute cette année 2022. Pour élaborer le plan guide d'aménagement de la Commune et le programme pré-opérationnel d'aménagement des berges, nous avons organisé deux sessions d'ateliers citoyens, pas moins de trois réunions publiques et un grand questionnaire le jour de l'élection présidentielle auquel 53.8 % des habitants ont répondu (résultats ci-contre). Ce principe de concertation citoyenne a également été appliqué au projet de réhabilitation du Presbytère de Libre qui a été élaboré avec les habitants.

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE :

1/ Concernant la piscine, préférez-vous que :

- La piscine couverte soit remise en état = 30%
- Une piscine de plein air soit recréée et le bâtiment de la piscine destiné à un autre usage = 66%
- Ne choisit pas = 4%

2/ Quelle option vous semble préférable pour la création d'une salle des fêtes et des spectacles :

- La transformation du bâtiment de l'actuelle piscine = 56%
- La création d'un nouveau bâtiment ailleurs = 39%
- Ne choisit pas = 5%

3/ En sachant qu'il n'y aura plus de stationnement sur les berges, que souhaitez-vous voir en lieu et place des maisons démolies dans le secteur de l'Isola :

- Un parc avec aménagement paysager, espace de pique-nique et aire de jeux pour les enfants = 60%
- Des places de stationnement = 32%
- Ne choisit pas = 8%

4/ Souhaitez-vous que le lieu des festivités demeure au bord du lac sur l'emplacement de l'ancien chapiteau :

- Oui = 87%
- Non = 11%
- Ne choisit pas = 2%

5/ Si le chapiteau devait être remplacé au même endroit, préféreriez-vous que ce soit par :

- Une structure légère en toile (comme avant) = 41%
- Une nouvelle structure en dur (bois ou autre) = 52%
- Ne choisit pas = 7%

6/ Dans l'aménagement futur du village historique, pensez-vous qu'il faille plutôt :

- Maintenir le nombre de places de stationnement = 51%
- Créer de nouveaux espaces piétons = 45%
- Ne choisit pas = 4%

7/ Pour offrir des possibilités de stationnement à proximité du village (esplanade Charles de Gaulle par exemple), préférez-vous :

- Davantage de places de stationnements sur la voie publique = 25%
- La construction d'un grand parking couvert sur lequel serait réaménagée une esplanade piétonne = 71%
- Ne choisit pas = 4%



PLAN DE PRÉFIGURATION DE BERGES DE LA ROYA BREIL-SUR-ROYA



La promenade de la Roya

Cette séquence représente l'amorce du projet de requalification des berges de la Roya. C'est un espace festif de la Commune, il contient l'amphithéâtre couvert, ainsi que l'embarcadère permettant des balades en barque sur le lac.



Le Castel du Roy

Interface ville et nature, cet espace sera équipé d'un demi terrain de football. À la place de l'ancien terrain de foot, une piste de pumtrack sera installée, avec un couvert arboré dense pour garantir une bonne intégration dans le site.



L'espace de la piscine

Une piscine extérieure vient remplacer celle endommagée par la tempête. La structure de l'ancienne piscine est transformée en salle de remise en forme et de sports de raquette. L'espace se dote également d'un parcours de mini-golf, ainsi que d'un espace sportif de plein air. L'espace est également le support de zones de pique-nique avec des espaces de barbecue en libre-service.



L'espace Charles de Gaulle

La zone se voit dotée d'une grande structure accueillant un parking de 180 places. Sur le toit de celui-ci un espace public supporte des terrains pour la pétanque, ainsi qu'un city stade et un skatepark.

L'isola

« Le jardin d'en face », pour le centre ancien, est une respiration pour le centre-ville. C'est un espace végétalisé accueillant un square de jeux pour les enfants et une aire de repos pour les parents. L'espace est également composé de stationnement pour désengorger le centre ancien.



Le tour du lac

Cette séquence représente l'amorce du projet de requalification des berges de la Roya. C'est un espace festif de la Commune, il contient l'amphithéâtre couvert, ainsi que l'embarcadère permettant des balades en barque sur le lac.

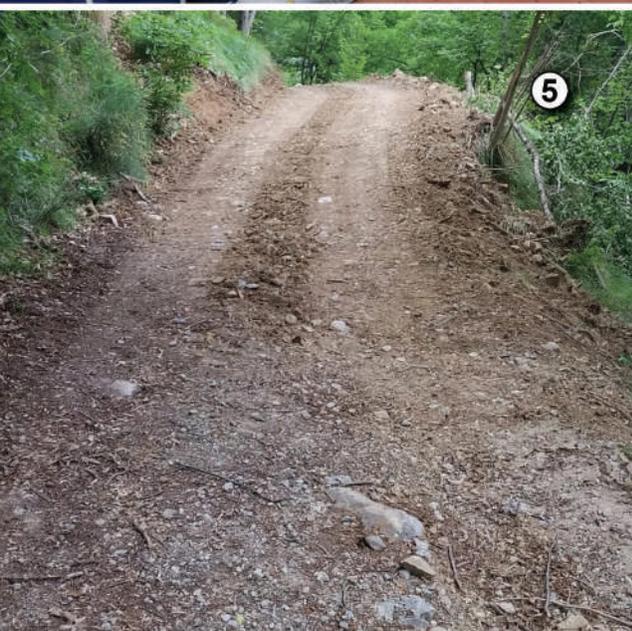


Légende

« Porté à connaissance »

- Zone d'exposition directe
- Zone d'exposition rapprochée
- Zone d'analyse au cas par cas

0 100m



DES TRAVAUX...

- ① La première pierre du Pont du stade a été déposée le 12 avril 2022 avec le Préfet délégué Xavier Pelletier, le Président du Département Charles Ange Ginésy, la Députée Alexandra Valetta-Ardisson, la Conseillère régionale Laurence Boetti-Forestier. Porté par le SMIAGE, ce chantier, d'un montant de 2,2 millions d'euros, est financé à 90% par l'Etat et 10% par la Région. Inauguration prévue au 1er trimestre 2023.
- ② Chantier de démolition de l'hôtel Castel du Roy, financé à 100% par l'Etat dans le cadre du Fonds Barnier. Une vingtaine de biens sur la Commune sont actuellement concernés par cette procédure.
- ③ Inauguration du nouveau terrain multisport, implanté dans la cour de l'école élémentaire, financé à hauteur de 50% par le Département et de 50% par un don du Kiwanis Club.
- ④ La Commune a fait l'acquisition d'une piscine hors sol de 50m². Installée sur l'ancien terrain de tennis, elle permet aux scolaires d'apprendre à nager et sera ouverte au grand public pendant la période estivale, dans l'attente de la construction d'une nouvelle piscine.
- ⑤ Réouverture, grâce au Département des Alpes-Maritimes, des pistes de Confrey inférieure et d'Agasté à la Maglia, permettant de désenclaver les dernières habitations de la commune.



...ET ENCORE DES TRAVAUX

- ① Remplacement du brise-vue et des menuiseries du bâtiment crèche/pôle jeunesse. En parallèle, l'extension a fait l'objet de travaux d'étanchéité et d'insonorisation.
- ② Pose de nouvelles glissières de sécurité au départ de la piste de la Pinéa et réfection du soutènement.
- ③ Grâce aux bénévoles de l'association A Cruella, l'électricité et l'eau ont pu être amenées jusqu'à la chapelle Saint-Antoine l'Ermite à la Porte de Gênes.



NOUVELLES BOÎTES AUX LETTRES

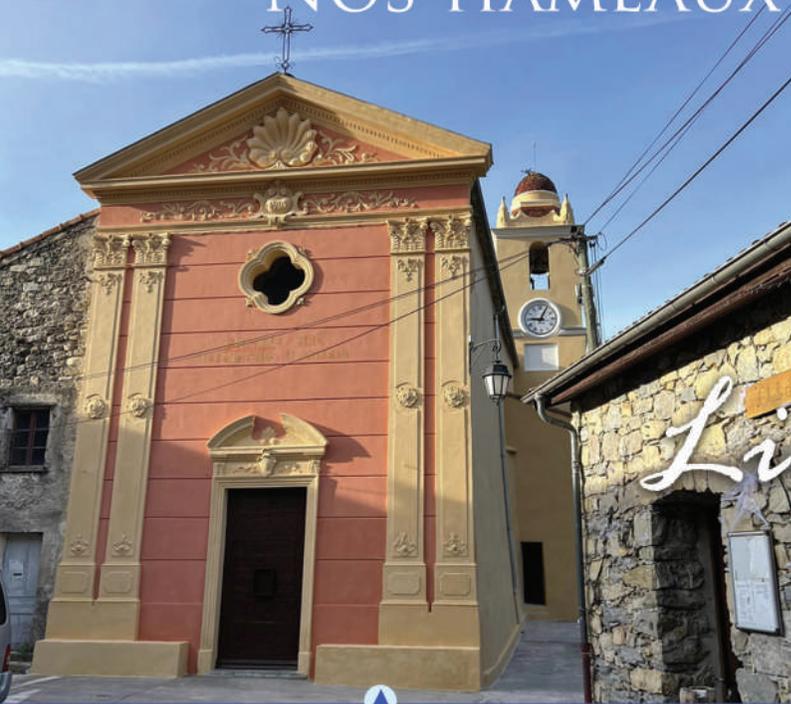
Les boîtes aux lettres des habitants de la Maglia, en grande partie détruites par la Tempête, ont été remplacées et réimplantées au lieu-dit « La Tour » avec un financement du Secours Populaire et la construction d'un abri par des bénévoles.

LA VALLÉE DE LA MAGLIA N'EST PLUS UNE ZONE BLANCHE
Depuis le mois de décembre, la vallée de la Maglia dispose d'un réseau téléphonique et d'internet mobile grâce à l'installation d'une nouvelle antenne relais 4G multi-opérateurs dans le cadre du programme national « New Deal ». Dans cette zone habitée et fréquentée par des touristes, il était essentiel de mettre en place ce réseau tant pour des raisons de sécurité que de qualité de vie.



LES ÉTUDES DE SOL AVANCENT DANS LE CENTRE HISTORIQUE
Depuis juillet 2022 et jusqu'en juillet 2023, des études de sol sont réalisées, portées par la CARF, dans le centre historique de Breil : sondages, pose de témoins, diagnostic de structure des bâtiments. Ils ont déjà permis d'évaluer les coûts de sauvegarde de certains immeubles et d'identifier les techniques permettant de les conforter. Si les résultats pour les immeubles évacués seront dévoilés dès les premiers mois de 2023, il faudra attendre l'été pour connaître les résultats définitifs.

NOS HAMEAUX EN TRAVAUX



L'église de Libre a été entièrement réhabilitée (clocher, façades nord et ouest) grâce à un don exceptionnel de la Principauté de Monaco de 30 000 € et à une subvention du Département de 70 000 €.

Le bâtiment du Presbytère est propriété de la Commune de Breil, depuis le 24 mars 2022, date de la signature de l'acquisition auprès du Diocèse pour l'euro symbolique. Merci à l'ancien Evêque de Nice Mgr André Marceau d'y avoir généreusement consenti. Le projet de réaménagement qui va débiter en 2023 a été élaboré avec les habitants et comprend : un gîte d'une capacité de 8 personnes, une salle polyvalente, un espace cuisine pour les associations, du rangement pour le Comité des Fêtes et une salle demeurant à disposition du diocèse.

Libre



Les toilettes de la salle communale de La Grotta ont été entièrement rénovées par les employés municipaux



En 2022 a été réalisé le revêtement complet de la Place de Piène-Haute par la Commune (financé à 80% par le Département) et de l'ensemble des réseaux par la CARF.

Piène-Haute



Les deux petits jardins publics qui se trouvaient à La Giandola ont été réhabilités par les agents communaux avec des financements du Lions Club qui ont permis l'acquisition du matériel.

La Giandola





Medj'Agoust 2022 organisée par le Comité des fêtes Breil Ouen Festa



Fête de la Saint-Jean à Libre organisée par le Comité des fêtes de Libre



Grand retour du repas des anciens organisé par le CCAS



Nouvelle édition de la Caravane du Sport dans la cour de l'école

Une commune bien vivante



Festival Pein Air d'art contemporain avec la participation de l'artiste Georges Rousse



Festival des Voix et des Merveilles organisé par la Soucéta Briënca



Séance photos organisée par Christopher Lannez, jeune styliste et employé municipal



Fête du Livre organisée par la Bibliothèque



Relance du Jumelage entre Breil-sur-Roya et Borgo San Dalmazzo, le 3 décembre, à l'occasion de la Fiera Fredda.

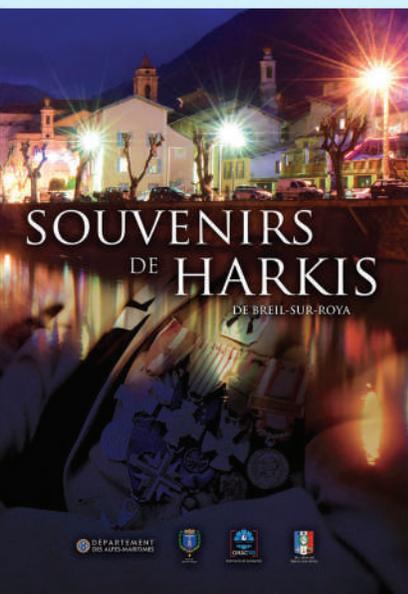


Enduro VTT « Le Loup du Bois Noir » organisé par le Vélo Club de Breil



60 ANS APRÈS LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, BREIL-SUR-ROYA REND UN HOMMAGE PARTICULIER AUX HARKIS

Dans notre Commune qui a accueilli en 1963 une trentaine de familles de Harkis, il était important de célébrer dignement la Journée Nationale d'Hommage aux Harkis du 25 septembre, en cette année qui marque les 60 ans de l'indépendance de l'Algérie. A cette occasion, en présence du Préfet Xavier Pelletier, une plaque a été installée sur le site de l'ancien hameau de forestage de La Giandola portant le nom « Hameau de l'Olivaie » que la Municipalité de Pierre Sassi avait souhaité lui donner en 1964. Après une émouvante cérémonie au Monument aux Morts, un peu perturbée par la pluie, une conférence s'est tenue dans la chapelle de la Miséricorde, organisée par l'ONAC-VG, sur l'histoire des Harkis. D'autres interventions avaient été organisées en amont auprès des élèves de 3^{ème} du collège. La journée s'est achevée par la diffusion du film-documentaire « Souvenirs de Harkis de Breil-sur-Roya ».



UN FILM-DOCUMENTAIRE POUR NE PAS OUBLIER

60 ans après l'indépendance de l'Algérie, l'histoire des Harkis demeure encore trop méconnue, même dans notre Commune où était implanté le hameau de forestage de La Giandola.

Afin de mieux connaître cette histoire et de transmettre leur mémoire, le Maire de Breil-sur-Roya Sébastien Olharan, le réalisateur Rémy Masegla et le Président des anciens combattants et du Souvenir français Abdel Djerourou ont été rencontrer les derniers Harkis de Breil et leurs épouses afin de recueillir leurs témoignages : Hadda et Mohamed Abdi, Messaoud Bechani, Salah Benouahab, Aldjia Boucharif, Lazhar Boukhadra.

Au travers de ces parcours de vie, on découvre les raisons de leur engagement dans l'armée française, les persécutions dont ils ont été victimes, la souffrance qu'ils ont éprouvée en quittant leur terre natale, leur vie difficile dans les camps, et leur intégration dans la société française et breilloise.

Le film-documentaire « Souvenirs de Harkis de Breil-sur-Roya » a été financé par l'ONAC-VG, le Département, la Mairie de Breil-sur-Roya et la section UNC de Breil-sur-Roya. Il sera prochainement disponible en DVD.

LAÏD BOUKHADRA NOUS A QUITTÉS

Le décès de Laïd Boukhadra, alors âgé de 86 ans, est survenu le 13 septembre 2022 à Breil-sur-Roya. Né en Algérie, il s'est engagé très jeune dans l'armée française.

Après l'indépendance, il a affronté les persécutions commises par le FLN, la prison, et jusqu'à la torture. Obligé de tout abandonner et de quitter sa terre natale, il est conduit en France sur un navire de l'armée. Il découvre, en Métropole, les conditions de vie très rudes dans les camps de transit, notamment celui de Rivesaltes où de très nombreux Harkis ont été rassemblés. Il accepte, en 1963, de s'installer à Breil-sur-Roya, dans le hameau de forestage de La Giandola où sont réunies une trentaine de familles de Harkis. Il est employé par l'ONF pour assurer l'entretien des forêts et leur défense contre les incendies, avant de devenir mineur à Sospel puis de faire carrière comme aide-soignant à l'hôpital de Breil-sur-Roya. A la tête d'une grande famille de 9 enfants, il est rapidement devenu un citoyen breillois très engagé dans la vie de la Commune, que ce soit au comité des fêtes ou à la Boule Breilloise.

Ayant reçu les plus hautes distinctions, la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire, l'Ordre National du Mérite, il n'a eu de cesse que de défendre la cause et la mémoire des Harkis, dont il a été le représentant sur la 4^{ème} circonscription.

Toutes nos condoléances vont à sa famille et à ses proches.





LA TEMPÊTE ALEX DEMEURE DANS LES MÉMOIRES UN HOMMAGE AUX VICTIMES SOBRE ET ÉMOUVANT POUR LES 2 ANS DE LA CATASTROPHE



LES SAPEURS-POMPIERS ET LES AGENTS DU DÉPARTEMENT ONT REÇU LEURS MÉDAILLES DE LA SÉCURITÉ INTÉRIÈRE



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE RETOUR DANS LA ROYA

En janvier 2023, le Président de la République Emmanuel Macron est revenu dans la vallée pour constater l'avancement des travaux de la reconstruction et pour échanger avec les habitants. Les élus ont pu lui faire part des blocages qui demeurent notamment au niveau des indemnisations par les assurances, du Tunnel de Tende, de l'accompagnement nécessaire des entreprises, et des besoins en ingénierie des Communes. Il a rappelé l'investissement de l'Etat à hauteur d'environ 500 millions d'euros pour la vallée : Dotation de solidarité, Fonds Barnier, Fond de compensation de la TVA, 100 millions d'euros pour la reconstruction résiliente et 50 millions d'euros pour redynamiser les vallées.



BREIL-SUR-ROYA SOLIDAIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE EN UKRAINE

Le CCAS de Breil-sur-Roya a organisé une collecte au profit des victimes de la guerre en Ukraine en partenariat avec la Protection Civile et l'association Soleil Royal 06. Merci aux habitants qui y ont contribué ! Lorsqu'on a bénéficié de la solidarité comme ce fut le cas pour notre commune, il est normal de savoir à notre tour être solidaires de ceux qui en ont besoin. Le Conseil Municipal a d'ailleurs voté une aide exceptionnelle de 2000 € pour l'action humanitaire en Ukraine, et une autre de 2000 € pour les victimes des intempéries en Belgique.



L'ANCIEN MAIRE JEAN GALLON DÉCÈDE DANS SA 102^{ÈME} ANNÉE

Jean GALLON a été Maire de Breil-sur-Roya de 1983 à 1995. Né en 1920, il nous a quittés le 5 avril 2022.

Il a marqué les esprits par une gestion de la Commune « en bon père de famille ». Ayant hérité d'une situation financière très préoccupante, il a su, en douze ans, assainir les comptes de la Mairie et rembourser la totalité de la dette.

Cela ne l'a pas empêché de porter de très nombreuses réalisations dans l'intérêt de Breil et de ses habitants : création de la bibliothèque, aménagement du tour du Lac, achat du terrain de l'EHPAD, prolongement de la piste de Banca, goudronnage de la route de la Maglia, reprise en main du camping municipal et de la piscine, construction du pont de Veil, prolongement de la route de Burdanche, création d'un cours de tennis et des terrains de boules...

Nous étions rassemblés le 10 août 2020 dans les jardins de l'EHPAD avec sa famille, les élus et agents qui ont œuvré à ses côtés, à l'occasion de son centième anniversaire. Ce moment a laissé à chacun un souvenir émouvant.

Le Conseil municipal présente à sa famille ses plus sincères condoléances.



LE GYMNASSE PORTE DÉSORMAIS LE NOM DE GILBERT MARY

En présence de son épouse Julianne et de ses enfants Eric et Brigitte, le Président du Département et le Maire ont donné au gymnase de Breil-sur-Roya le nom de Gilbert MARY, ancien Maire, ancien Conseiller général et régional. Une juste reconnaissance pour son engagement remarquable en faveur de notre commune et de notre vallée.





LA ROYA EN PERSPECTIVE

Avec la crise économique et sanitaire sans précédent qui ont secoué l'Europe et le monde auxquelles s'ajoutent les ravages de la tempête Alex, la Roya aura-t-elle les moyens de se redresser ? Dans son histoire notre vallée a été dévastée à de nombreuses reprises par des guerres (En particulier la seconde guerre mondiale, mais aussi par les invasions des révolutionnaires français ...), des tempêtes (Et oui déjà !), des crises climatiques avec de dures famines, des épidémies, des séismes ... Pourtant nos anciens ont toujours résisté, surtout grâce à leur ténacité.

Aujourd'hui nous avons tendance à compter surtout sur le soutien des pouvoirs publics qui ont tous, il est vrai, ont assumé leur part de la reconstruction avec un fort soutien du Gouvernement qui a apporté la somme importante de 650 millions d'euros.

Par contre certaines collectivités ont tendance à considérer que la "bataille" de la reconstruction est gagnée, alors que les blessures sont toujours là, beaucoup toujours visibles et d'autres plus intimes. Pour information une association faisant de la formation pour "Pôle emploi" a eu la surprise de voir arriver des dizaines de jeunes de la vallée incapables de se servir d'un ordinateur, donc de communiquer ou de rédiger un simple CV. A Breil le taux de chômage est proche des 15 % (11,70 % dans la CARF).

Aujourd'hui chaque village a ses atouts, en nous unissant nous serons plus forts pour défendre nos intérêts. Redonnons du souffle au "Syndicat intercommunal" de la Roya, un bel outil pour la réalisation de projets communs.

Pourtant les dangers sont toujours là, restons vigilants :

- Les communes ont bénéficié de dons très importants après la tempête mais dans quelques années nous retrouverons une comptabilité communale avec ses déséquilibres historiques. Sachons utiliser ces dons pour des investissements judicieux et productifs.

- Les chantiers de reconstruction vont pour la plupart se terminer en 2023 avec le départ de nombreux ouvriers qui consommaient dans nos villages. Nos commerces pourront-ils résister à une nouvelle baisse du chiffre d'affaires ?

- La fermeture du tunnel du Col de Tende a montré à quel point notre économie est dépendante du transit routier. La réouverture du tunnel (promise par l'Italie pour la fin de l'année 2023) est très attendue. Mais prenons garde à ne pas redevenir un couloir routier car la pression des industriels piémontais est forte pour obtenir la réouverture de la route de la Roya aux poids-lourds. Conservons l'acquis du transit à 19 tonnes !

- La voie ferrée de la Roya (un atout exceptionnel pour la vallée) est toujours sous exploitée avec des horaires des trains français et italien et bus de la CARF incohérents et cela malgré la tenue de plusieurs réunions de coordination entre les différentes collectivités. En 2024 et 2025 la ligne Nice - Breil sera fermée pour travaux pendant plus d'un an, nous n'aurons plus de "Train des Merveilles" durant deux saisons mais seulement 2 à 3 AR de trains italiens reliant Vintimille à Cuneo et les bus de la CARF. Ceci doit s'anticiper et s'organiser, la Région en charge des transports doit faciliter le passage des flux de voyageurs par Vintimille en finançant par exemple des trains italiens Vintimille

- Breil - Tende (ou Limone) en correspondance à Vintimille avec les TER français.

Sachons saisir nos chances et valoriser nos atouts :

- Il n'y a pas de source d'emploi magique pour la Roya mais une multitude de petites "niches" économiques à valoriser (notre histoire et notre patrimoine uniques, les activités sportives toujours possibles, la proximité avec le bassin d'emploi monégasque, la route Coni - Vintimille à valoriser auprès des touristes suisses, allemands, autrichiens ..., la présence d'institutions médico-sociales à consolider, notre environnement d'une richesse exceptionnelle ...).

- Depuis quelques années des jeunes arrivent en nombre dans notre vallée en provenance de toute la France. Ils ont des objectifs nouveaux et sont en recherche d'une meilleure qualité de vie. Ils ont des projets économiques de qualité, sachons les soutenir.

NOTRE EQUIPE ET LES CONSEILS MUNICIPAUX

Dans notre groupe d'élus minoritaires issu de la liste "Unis pour le bien commun", nous avons, depuis plus de deux ans, fait preuve de raison et de bonne volonté en votant la quasi-totalité des propositions de l'équipe en place. Par contre la liberté de vote est laissée à nos élu(e)s. Ainsi lors du dernier conseil André Ipert s'est abstenu au sujet de l'achat de la chapelle de la Giandola. En effet la commune s'est lancée dans une campagne de rachat de chapelles (Giandola, Piène-Basse, Notre Dame des Grâces ...) dont certaines sont encore en activité. André Ipert fait remarquer que la loi précise "qu'il est interdit aux collectivités de financer directement les lieux de culte dont la construction ou l'acquisition d'édifices", cela valant pour toutes les religions.

Michel Braun quant à lui s'est abstenu lors du vote d'une taxe sur les locaux commerciaux vides. En effet il existe au cœur du village de nombreux locaux commerciaux vides, leurs propriétaires ont souvent du mal à les louer car ils sont en mauvais état, les taxer lui semble excessif.

En cette fin d'année nous vous souhaitons une bonne et belle année 2023 qui marquera, nous en sommes certains, le début du redressement économique de notre vallée et nos villages.

Michel Braun, Danielle Gastaldi, André Ipert



Naissance 2022

BOUKHADRA Ethan
 GUERINEAU Selena
 GIRARDOT Marcus-Rattanak
 KADDOURI Naïm
 WALKOWIAK ROSSI Gaïa
 DAQUI Lino
 PIANA Gabin
 KHEDIMI Feriel
 FAUSTINI PIDOUX Romane

Mariage 2022

PERRAIN Gilles et BUISSON Laurence
 GRIMAUD Clément et KOEHL Manon
 BERTRAND Jordan et COTTALORDA Marion
 PEY Gérard et CASANO Gérard
 MURRIS Franck et PASTORE Ingrid
 LE DALL Loïc et SOFRONIEVA Lyuba
 ZAOUI Faroud et MORENO Anita
 TONER Joseph et BERQUAND Audrey

Décès 2022

APROSIO Guido
 FERRARI Ines
 DONATO Maurice
 SAVART Georgette
 LANTERI Josette
 OYHENARD Serge
 GASTALDI Rita
 WINCKLER Bernadette
 DARRAMON Jean
 GENEST Henri
 MASCARELLO Maxime
 MORAND Aimée
 AMERIO Louis
 CORCOS Dandouna
 SAVALL Anna
 GALLON Jean
 LIZERO Marcien
 MENADI Rachid
 BALLERINI Etienne
 BONNEL Olivier
 REY Pierre
 ALLAVENA Henriette
 DIANA Simone
 PELLEGRINO Martin
 GALLON Jacqueline
 BOUKHADRA Laïd
 RAMOIN Joséphine
 DUFFEY André
 BOUERI Louis
 MASSEGLIA Louise
 RIVIERE Colette
 SAUNIERE Louise
 BARCELO Adèle
 VERDE Alain
 MEATINI Gilberte
 ROYAL Monique